



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>

## 1. Intitulé du projet

AGRANDISSEMENT DE L'APPONTEMENT DE PECHE DU BOURG DE TERRE-DE HAUT

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales b) Construction de ports et d'installations portuaires, y compris de ports de pêche (projets non mentionnés à la colonne précédente), c'est à dire accessibles aux bateaux de moins de 1 350 tonnes.	Le projet consiste en l'agrandissement du ponton des pêcheurs situé sur la commune de Terre-de-Haut. Cet agrandissement est motivé par une problématique d'accostage à marée basse. L'ouvrage se situe devant le marché aux poissons. Les travaux à réaliser représentent 40m <sup>2</sup> de platelage supplémentaires pour un montant estimatif de travaux de 240 000€HT. L'opération est décrite plus précisément dans la synthèse technique jointe au présent formulaire de cas par cas.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il n'y a pas de travaux de démolition prévus ou nécessaires dans l'opération de travaux.  
L'opération consiste à étendre sur 40m<sup>2</sup> le ponton déjà existant (4m de large x 10m de long).  
6 micro pieux identiques à ceux déjà en place seront réalisés pour supporter la structure du ponton en béton.  
Les micros pieux (diamètre extérieur <180mm) seront forés puis scellés avec un mortier hydraulique par chemisage dans un tube PVC diamètre 180.  
Le platelage en bois sera ensuite fixé par chevillage sur la structure en béton armé constituée de chevêtres, poutres longitudinales et transversales.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de permettre aux pêcheurs d'accoster par marée basse et d'accueillir 5 unités nautiques de 8m de longueur et 2.5m de largeur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

le projet se déroulera suivant la chronologie suivante :

- Installation de chantier
- Mise en œuvre des micro pieux
- Coffrage/ferraillage des chevêtres et poutres
- Mise en place de la superstructure bois (solives et platelages)
- Mise en place des éléments des équipements : bollard, défense, échelle

Pour la réalisation des micropieux, les travaux se décomposent comme suit :

- Micropieu d'essai statique,
- Implantation des points de forage,
- Installation de la foreuse et réglage de la verticalité,
- Forage à l'abri d'un tubage.
- Mise en place de l'armature par forage,
- Remplissage du coulis,
- Recépage + soudage des platines en tête des micropieux. La liaison structure/micropieux sera étudiée avec précision en étude d'exécution.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage pourrait faire l'objet de réparations légères telles que :

- reprise du platelage
- ragréage de surface des parement bétonnés
- rebouchage de fissures
- changement des dispositifs portuaires (défenses, bollards...)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est avancé au stade PROJET. Il a déjà été soumis aux procédures administratives dans une autre configuration Largeur 2m et longueur 15m. Il s'agit là d'une nouvelle demande pour intégrer la modification de ses caractéristiques.

Il est également concerné par une demande d'AOT sur le DPM et Loi sur l'Eau régime de Déclaration (rubrique 4.1.2.0).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur	10 m
- largeur	4 m
- hauteur d'eau	1.5m max
- profondeur de forage	7m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ponton des pêcheurs, devant le  
marché aux poissons  
Terre-De-Haut

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 1° 5 8' 2 9 " 20 Lat. 15° 8 6' 6 8 " 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui la commune de Terre de Haut
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR de la commune de Terre de haut approuvé par arrêté préfectoral N° 2012262-0001 le 18/09/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe dans l'emprise du site inscrit de Terre-De-Haut, Ilet Cabri, Grand Ilet et Ilet de la Redonde
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite aucun prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura aucun impact sur les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	seul les matériaux nécessaires à la fabrication du béton (environ 10m3) et le bois de platelage (40m2) seront amenés sur site
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'accès à la zone sera assuré par une petite barge accompagnée d'une unité nautique de remorquage. La mise en oeuvre des pieux générera une turbidité qui pourra être contenue avec des "barrières anti MES" à proximité immédiate de l'atelier de travail et ce sur toute la hauteur d'eau. L'impact attendu est probable mais peut être aisément contenu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'une zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence n'est attendue sur les zones à sensibilité particulière énumérées précédemment.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'emprise du projet couvre 40 m2 sur l'espace maritime
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques de la commune de Terre de Haut, approuvé par arrêté préfectoral du 18/09/2012 met en évidence que le projet est concerné par de plusieurs aléas : - Séisme et faille : fort ; - Mouvement de terrain, liquéfaction : néant - Erosion : fort ; - cyclonique : fort.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun risque sanitaire.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, l'acheminement des matériaux nécessaires à la réalisation par voie maritime.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va générer du bruit lors des travaux. Le projet en phase exploitation n'est pas source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne génère pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet générera des vibrations (limitées) dues au forage des 6 micropieux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne génère pas d'émissions lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet n'est attendu.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra générer des laitance de béton dans le milieu aquatique</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet n'est attendu.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun déchet ne sera généré</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors des zones de protection des Monuments Historiques
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux perturberont l'accès au ponton existant pour les pêcheurs pendant la période des travaux (2mois)

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les impacts négatifs les plus significatifs sont générés en phase de travaux.

Au stade de la conception, une réflexion a été menée dans la méthodologie, de manière à limiter au maximum l'incidence des travaux de mise en œuvre.

Ces travaux sont décrits au 4.3.1.

Ces mesures sont également décrites dans l'annexe 5 chapitre 5.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts pressentis du projet sont limités à la phase travaux. La méthodologie de mise en œuvre permet de limiter au maximum les impacts sur l'environnement du projet. Ces impacts peuvent être maîtrisés.

Un premier arrêté a été émis en décembre 2019 (arrêté n°2019-394 DEAL/MDDEE spécifiant que le projet d'extension du ponton sur une largeur de 2m et une longueur de 15m n'était pas soumis à étude d'impact. Cet arrêté est fourni en annexe 6.

En parallèle, nous vous informons qu'un dossier de régularisation d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du DPM est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat (Direction de la Mer), et un porter à connaissance va être soumis à la DEAL pour modifier l'arrêté du dossier Loi sur l'Eau (régime Déclaration) émis en 2020.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Une synthèse descriptive du projet est jointe au présent formulaire cas par cas (18 pages) constituant l'annexe 5.

L'arrêté °2019-394 DEAL/MDDEE spécifiant que le projet d'extension du ponton sur une largeur de 2m et une longueur de 15m n'était pas soumis à étude d'impact est fourni en annexe 6.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à TERRE DE HAUT

le, 14 juin 2021

Signature

